

Index égalité femmes/hommes 2023 : l'AMEC obtient 92/100

1er Mars 2024

L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, permet aux structures de mesurer, en toute transparence, les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en évidence leurs points de progression.

Pour l'année 2023, l'index de l'AMEC atteint 92/100 points. Le score est ainsi décliné comme suit :

Indicateur écart de rémunération : 38

Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles : 35 Indicateur retour de congés maternité : non calculable

Indicateur hautes rémunérations : 5